

Mise à disposition du document d'enregistrement universel 2020

L'Isle d'Abeau, le 10 mars 2021 : le groupe Vicat (Euronext Paris : FR0000031775 – VCT) annonce aujourd'hui que son document d'enregistrement universel 2020 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 10 mars 2021 (numéro de dépôt D.21-0106).

Ce document est disponible dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Il peut notamment être consulté sur le site internet de Vicat (www.vicat.fr) et sera adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande au siège de la société à l'adresse suivante : Les Trois Vallons - 4 rue Aristide Bergès, F-38080 l'Isle d'Abeau, France.

Contacts Relations Investisseurs :

Stéphane Bisseuil :
Tél. + 33 1 58 86 86 05
stephane.bisseuil@vicat.fr

Contacts Presse :

Marie-Raphaelle Robinne
Tél. +33 (0)4 74 27 58 04
marie-raphaelle.robinne@vicat.fr

À propos du groupe Vicat

Le groupe Vicat emploie plus de 9 000 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 2,805 milliards d'euros en 2020, provenant de ses activités de production de Ciment, de Béton & Granulats et Autres Produits & Services. Le Groupe est présent dans 12 pays : France, Suisse, Italie, États-Unis, Turquie, Égypte, Sénégal, Mali, Mauritanie, Kazakhstan, Inde et Brésil. Près de 64% de son chiffre d'affaires est réalisé à l'international. Le groupe Vicat, groupe familial, est l'héritier d'une tradition industrielle débutée en 1817 avec l'invention du ciment artificiel par Louis Vicat. Créé en 1853, le groupe Vicat exerce aujourd'hui 3 métiers principaux que sont le Ciment, le Béton Prêt à l'Emploi (BPE) et les Granulats, ainsi que des activités complémentaires à ces métiers de base.

À propos de la Fondation Louis Vicat

Créée en 2017 à l'occasion du bicentenaire de l'invention du ciment artificiel, la Fondation s'est donnée pour objectifs : la promotion de la culture scientifique et technique, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine, l'éducation et la solidarité. A ce titre, la Fondation a mené en 2020 une série d'actions inclusives au profit des personnes en situation de handicap et éloignées de l'emploi. L'année 2021 sera l'année des Femmes.